

Appels à projets pour le Contrat de Ville de Lunel

La Politique de la ville est une politique publique nationale visant à améliorer la situation de certains territoires confrontés à un cumul de difficultés. Mobilisant tous les acteurs compétents (État, Ville, CCPL, Département, Région, CAF, MSA, chambres consulaires, bailleurs sociaux,...), elle consiste à agir simultanément sur les leviers éducatif, social, économique et urbain. Elle est animée localement par la collectivité territoriale compétente. À Lunel, il s'agit de la Ville.

Établi pour la période de 2015 à 2023, le Contrat de ville constitue le document-cadre pour la mise en œuvre de la Politique de la ville. Fondé sur une démarche partenariale, il peut être comparé à une « feuille de route » guidant l'action des partenaires autour d'objectifs communs et d'un plan d'actions, qui ont été définis à partir d'un diagnostic partagé.

Le Contrat de ville de Lunel est structuré autour des cinq axes suivants :

- ✓ Enfance, jeunesse / Éducation / Soutien à la parentalité
- ✓ Accès à l'emploi et à la formation / Développement économique
- ✓ Accès aux droits / Cohésion sociale
- ✓ Prévention, tranquillité publique
- ✓ Cadre de vie / Renouveau urbain

Chaque année, un appel à projets est lancé. Il vise à faire connaître les actions attendues pour la réalisation d'une partie du plan d'actions du Contrat de ville. Les projets déposés dans ce cadre, notamment par des associations, sont instruits par les différents organismes financeurs (État, Ville, CCPL, Département, Région, CAF...). Le lancement de l'appel à projets a fait l'objet d'une réunion de présentation le 18 octobre dernier.

Les documents nécessaires aux appels à projets est disponible sur le site internet de la Ville (rubrique « Toute l'actualité »/Citoyenneté). La date butoir pour la remise des projets (nouveaux et anciens) est fixée au **6 janvier 2023**.

L'ESSENTIEL :

Appel à projets pour le Contrat de ville de Lunel

Les documents nécessaires à votre appel à projet sont en ligne sur www.lunel.com
Vous avez jusqu'au 6 janvier 2023 pour candidater.

Renseignements : Service Politique de la ville – ☎ 04 67 87 84 30 & www.lunel.com

